

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5*Objet : Admission en non-valeur**Date de convocation :*

26 novembre 2020

Date d'affichage :

26 novembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :
19*Nombre de votants :*

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt
Le 3 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA
Excusée : Mme Flavie TAVERA

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la trésorerie de Lafrançaise du 17 juin 2019 relatif aux titres restant impayés (liste 3644240211). Monsieur le Maire prose d'admettre en non-valeur les titres suivants :

Budget Principal:

Date	Référence pièce	Nom du Redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2014	R-3-25	BEN ABDELKRIM ABDELLA	70.00	Poursuite sans effet
2015	R-1-32	BEN ABDELKRIM ABDELLA	138.00	Poursuite sans effet
2015	R-1-33	BEN ABDELKRIM ABDELLA	138.00	Poursuite sans effet
2015	R-2-33	BEN ABDELKRIM ABDELLA	103.50	Poursuite sans effet
2015	R-3-34	BEN ABDELKRIM ABDELLA	103.50	Poursuite sans effet
2015	R-3-35	BEN ABDELKRIM ABDELLA	103.50	Poursuite sans effet
2015	R-2-34	BEN ABDELKRIM ABDELLA	103.50	Poursuite sans effet
2015	R-2-43	BOUBIN SEBASTIEN	51.75	Poursuite sans effet

AR PREFECTURE

082-218200871-20201203-DELIB50312-DE

Regu le 04/12/2020

2009	T-222	DE OLIVEIRA MARIA	60.00	Poursuite sans effet
2013	R-3-85	FAYARD MARGUERITE	30.00	Poursuite sans effet
2013	R-2-87	FAYARD MARGUERITE	20.00	Poursuite sans effet
2014	R-3-102	FAYARD MARGUERITE	65.00	Poursuite sans effet
2008	T-275	FERRIE MAURICE	847.00	Poursuite sans effet
2012	T-4	FREALLE JACQUELINE	71.00	Poursuite sans effet
2013	T-305	GARCIA GERALDINE	75.00	Poursuite sans effet
2014	T-358	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2012	T-237	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2014	T-103	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2014	T-43	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2013	T-16	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2012	T-247	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2013	T-92	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2014	T-247	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2012	T-293	LABORIE PIERRE	43.91	Poursuite sans effet
2015	R-3-183	MAGHNAOUI FATIMA	32.50	Poursuite sans effet
2015	R-3-184	MAGHNAOUI FATIMA	82.50	Poursuite sans effet
2009	T-253	MAIRIE CASTELNAU D EST.	48.00	Poursuite sans effet
2014	R-3-184	MARTINEAU SYLVIE	35.00	Poursuite sans effet
2014	R-2-178	MARTINEAU SYLVIE	105.75	Poursuite sans effet
2014	R-3-183	MARTINEAU SYLVIE	35.00	Poursuite sans effet
2014	R-2-177	MARTINEAU SYLVIE	47.12	Poursuite sans effet
2015	R-2-192	MARTY ISABELLE	90.00	Poursuite sans effet

AR PREFECTURE

082-218200871-20201203-DELIB50312-DE

Regu le 04/12/2020

2014	R-3-213	RONGIER MARIE EVE	105.75	Poursuite sans effet
2014	R-2-206	RONGIER MARIE EVE	21.47	Poursuite sans effet
2015	R-1-208	ROSU GHEORGHE GIGEL	5.00	Poursuite sans effet

Pour un montant total de 2 983.03 €

Monsieur le Maire propose de refuser l'admission en non-valeur des titres impayés suivants :

Date	Référence pièce	Nom du Redevable	Montant restant à recouvrer
2015	R-3-11	AUBEL FLORIAN	103.50
2015	R-3-39	BIZZOTTO GENEVIEVE	103.50
2015	R-2-38	BIZZOTTO GENEVIEVE	103.50
2014	R-3-94	DUJARDIN AURORE	105.75
2015	R-3-151	KERYHUEL MARIE	103.50
2015	R-3-220	RIVALLIN AURELLE	103.50
2015	R-2-245	TRAMUZZI LUCIE	103.50

Pour un montant de total de 726.75 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE les propositions de Monsieur le Maire ci-dessus.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL